



**ASSOCIAZIONE AFRICA SOLIDARIETÀ ONLUS
ASSOCIATION AFRICA SOLIDARIETÀ ONLUS**

PRIX INTERNATIONAL DE POÉSIE

CINQUIEME ÉDITION - ANNEE 2019

SUR LES TRACES DU POETE LEOPOLD SEDAR SENGHOR

REGLEMENT DU CONCOURS

ART.1 : OBJECTIF

Promouvoir la culture de la paix, la solidarité et l'amour entre les peuples par le biais de la poésie ; faire connaître la vision et diffuser les œuvres du grand poète Léopold Sédar Senghor ;

ART.2 : LES DESTINATAIRES

Le Prix international est ouvert à toutes les femmes et à tous les hommes du monde âgés de plus de dix-huit ans et qui écrivent en italien ou en français. Le Prix est ouvert à l'espace francophone : Afrique, Caraïbes, l'Europe, l'Amérique et s'articule en CINQ (5) sections.

ART.3 : SECTIONS PREVUES

Section A : Livre de poésie en italien publié dans les quatre dernières années

Thème: libre

Œuvres admises: (1)

Chaque participant peut présenter un livre de poèmes publié après le 1er Janvier 2015.

Section B : Recueil de poèmes inédits en langue italienne de 40 à 80 poèmes

Thème: libre

Œuvres admises: (1)

Le livre primé lauréat sera publié gratuitement par la Maison d'édition Kanaga Edizioni.

Le lauréat recevra 25 copies de son livre à titre gratuit.

Section C : Poésie inédite en langue italienne à thème libre

Œuvres admises: (1-2)

Chaque participant peut présenter jusqu'à deux poèmes inédits qui n'ont pas remporté de prix ou qui n'ont pas été signalés dans d'autres concours.

Section D : Poésie inédite sans limite de vers en français

Thème: libre

Œuvres admises : (1-2)

Chaque participant peut présenter au maximum deux compositions poétiques en langue française qui n'ont pas remporté de prix ou qui n'ont pas été signalées dans d'autres concours.

Section E : Poésie inédite sans limite de vers en français

La dégradation de l'environnement et les changements climatiques posent des problèmes importants sur le plan de la sécurité humaine et du développement économique et humain

durable. Le Prix aimerait approfondir avec les poètes participants le thème lié à la dégradation des terres.

Thème: Emigration et environnement

Œuvres admises : (1-2)

Ne sont admises dans cette catégorie que les compositions ayant comme thème: **MIGRATION ET ENVIRONNEMENT**. Chaque participant peut présenter au maximum deux poèmes en langue française qui n'ont pas remporté de prix ou qui n'ont pas été signalées dans d'autres concours.

NB : Pour les sections A et C seront aussi acceptés des textes dans d'autres langues accompagnés de la traduction en italien.

Les poèmes à présenter dans la section D e E doivent être écrit en langue française.

Aucune traduction ne sera acceptée.

ART. 4 : MODALITE D'ENVOI DES ŒUVRES

Pour les sections B, C, D et E les œuvres doivent être envoyées, ensemble avec le formulaire d'inscription, par mail par fichier word à l'adresse suivante:

premidipoesiasenghor@gmail.com

En alternative, vous pouvez envoyer le formulaire d'inscription et les poèmes à: **Africa Solidarietà Onlus, Via Cavour n ° 3- 20862 - Arcore (MB) – Italie.**

Quant à la section A, les œuvres doivent être envoyées en **3 copies** à l'adresse suivante: **Africa Solidarietà Onlus, Via Cavour n ° 3- 20862 - Arcore (MB)- Italie.**

ART.5: MODALITE ET FRAIS DE PARTICIPATION

Chaque participant devra remplir le formulaire d'inscription et l'envoyer avec son œuvre comme indiqué dans l'article 4. Le formulaire doit être signé. En cas de transmission par e-mail le formulaire doit être joint en format pdf. La non-livraison du formulaire d'inscription ou l'absence de signature entraînera l'élimination. Chaque auteur peut participer à plusieurs sections en même temps, tout en respectant le nombre maximum d'œuvres indiqué pour chaque section.

Pour les frais d'organisation et de secrétariat, une contribution de 10,00 € est prévue pour chaque auteur exceptée la section B est fixée à 20,00 €. Les participants des autres continents non-résidents en Europe ou au Canada sont exonérés.

Le paiement doit être effectué à l'adresse de l'organisation et dans le délai imparti par virement bancaire:

Coordonnées bancaires

BANCA PROSSIMA C / O AFRIQUE SOLIDARIETÀ '

IBAN: IBAN: IT 94 W 03069 09606 10000131668 BIC: BCITITMM

Préciser la cause: PARTICIPATION AU PRIX INTERNATIONAL DE POÉSIE - Année 2019

Le récépissé ou la photocopie de tout type de paiement doit parvenir avec les œuvres ou envoyé par e-mail ou par courrier postale selon la modalité d'envoi indiquée.

Le paiement peut aussi se faire en espèces. Dans cette condition, l'organisation décline toute responsabilité en cas de perte.

ART.6: LE JURY

Le jury, dont la décision finale est incontestable et sans appel sera présidé par le journaliste-écrivain **Pap Khouma**, directeur de la revue de la littérature de la Migration El Ghilbi et est composé de:

Ba Coura, Gaye Cheikh Tidiane, Silvia Calzolari, Giangoia Rosa Elisa, Giusy Di Quattro, La Villa Raffaella, Rossi Roberto, Skaff Nadia, et Vidoolah Mootoosamy .

ART. 7: PRIX ET RECOMPENSES

Une liste de 5 finalistes est prévue pour chaque section. Des plaques, des certificats et des diplômes seront décernés aux trois lauréats désignés par le Jury. Les trophées et les prix doivent être retirés personnellement par l'auteur ou par délégation ou bien ils seront envoyés 30 jours après la cérémonie de remise des prix aux frais du destinataire à l'adresse indiquée sur le formulaire d'inscription.

Une récompense de Euros 500, 00 sera offerte aux premiers de chaque section.

La cérémonie de remise des prix aura lieu en Italie, à Milan, le samedi 14 décembre 2019 à partir de 16 heures. Le lieu de la cérémonie officielle sera communiqué sur le procès-verbal.

Le Secrétariat du Prix communiquera la date exacte et le lieu de la remise des prix par courriel ou par lettre. La liste des finalistes sera publiée sur le site de l'Association:

www.africasolidarietaonlus.it, sur la page Facebook: *Prix International de Poésie Léopold Sédar Senghor* et à travers la presse.

ART.8: DATE LIMITE DE DEPOT

Toutes les œuvres doivent parvenir à l'organisateur au plus tard **le 15 Septembre 2019 à minuit**. Pour l'envoi des œuvres par courrier, le cachet de l'expédition postale fera foi. L'organisation n'est point responsable des erreurs dans l'acheminement du courrier.

ART .9: CONFIDENTIALITE

Les poèmes choisis seront publiés sur le site de la Revue Littéraire El Ghilbi. Conformément à la nouvelle loi **General Data Protection Regulation** - Règlement UE 2016/679 sur la protection des données personnelles, nous vous informons que les adresses des participants au Prix seront utilisées uniquement pour les communications concernant le Prix International de Poésie « Sur les Traces de Léopold Senghor » ainsi que les activités de l'Association **Africa Solidarietà**.

ART.10: NORMES D'ACCEPTATION DU CONCOURS

La participation au concours implique la pleine et entière acceptation du présent règlement dans chaque partie. Pour plus d'informations, contactez le Secrétariat du Prix à l'adresse : **premioidipoesiasenghor@gmail.com**

Le Président du Prix

Cheikh Tidiane Gaye -Poète et Ecrivain